

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, nous suivez-vous ? Découvrez-en davantage sur l'URPS, nos actions, nos projets en cours et les perspectives à venir.



LA QUESTION DU MOIS



La dispensation supplémentaire exceptionnelle de médicaments prolongée à 3 mois

Depuis le 29 novembre 2024, vous pouvez délivrer à votre patient les produits de santé nécessaires à la poursuite d'un traitement chronique jusqu'à 3 mois après expiration de l'ordonnance.

Afin d'éviter toute interruption de traitement, préjudiciable à la santé du patient, la dispensation supplémentaire exceptionnelle de médicaments passe de 1 mois à **3 mois maximum** (délivrances successives de 1 mois), sur présentation d'**ordonnance expirée, rédigée pour 3 mois au minimum.**

Retrouvez toutes les informations sur le site PHARMAPRAT 

[J'accède aux Actualités](#)

ZOOM SUR LES PROJETS DE L'URPS

2 minutes pour l'Antibiorésistance

Les URPS Pharmaciens, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Médecins, Biologistes et Sages-femmes vous proposent de poursuivre ce focus sur l'antibiorésistance en région.

Afin de mieux vous accompagner, nous vous remercions de prendre 2 minutes pour répondre au questionnaire ci-dessous.

Je répons

En tant que pharmacien, vous pouvez solliciter le CRATb (sonia.thibaut@chu-nantes.fr)

J'accède au site du CRATB

Pour aller plus loin :

- le mémo antibio 👉 <https://urlz.fr/tK4k>
- une affiche pour sensibiliser les patients sur l'allergie à la pénicilline
👉 <https://urlz.fr/tK4l>
- un e-learning médecin sur l'exacerbation de BPCO 👉 <https://urlz.fr/tK64>
- un e-learning pharma sur les otites moyennes aiguës 👉 <https://urlz.fr/tK67>
- une vidéo sur la prise en charge des plaies chroniques 👉 <https://urlz.fr/tK4q>

Association SPS & URPS Pharmaciens Pays de la Loire



En tant qu'adhérent à l'Association SPS, votre URPS vous permet de bénéficier des ateliers eJADES dédiés à la prévention en santé !

👉 **Qu'est-ce que c'est ?**

Des ateliers en ligne tous les mardis et jeudis de 19h00 à 20h00, réservés aux étudiants et professionnels de santé.

Ces sessions d'1h ont pour objectif de :

- 1 / **Sensibiliser à la prévention** et adopter des comportements vertueux
 - 2 / **Proposer des solutions concrètes** pour préserver votre santé
- 📍 **En visioconférence via Zoom** – un moyen simple et interactif d'améliorer votre bien-être et celui des autres !

 Prochaines dates des ateliers eJADES pour le mois de janvier :

- Mardi 14 janvier : L'impact du numérique sur la santé
- Jeudi 16 janvier : Sensibilisation au trouble du stress post-traumatique

- Mardi 21 janvier : De l'hypnose à l'autohypnose
- Jeudi 23 janvier : Savoir dire non pour préserver sa santé mentale
- Mardi 28 janvier : Prévention du suicide
- Jeudi 30 janvier : Mindfulness

Pour plus d'informations concernant les ateliers eJADES

[Cliquez ici](#)

eJADES

LES ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

SOS SOLIDARITÉ MAYOTTE



CONFÉRENCE NATIONALE URPS PHARMACIENS LIBÉRAUX

Le cyclone Chido a touché fortement l'île de Mayotte. Selon les récentes informations transmises par nos confrères, les officines de l'île sont dans la plus grande difficulté.

Face à cette situation extrême, la profession, par l'intermédiaire de la Conférence Nationale des URPS (CNUPL), se mobilise pour apporter son soutien aux confrères sinistrés et à la population : le service pharmaceutique doit reprendre au plus vite dans de bonnes conditions.

La CNUPL a pris une première décision en urgence : débloquer une aide financière à hauteur de 10% des fonds de son budget. La CNUPL incite les URPS Pharmaciens des autres régions d'étudier la possibilité de verser une aides aux confrères des zones sinistrées.

Mais soyons réalistes, notre aide seule ne sera pas suffisante !

Aussi, afin de récolter le maximum de dons en faveur des victimes, **la CNUPL organise une souscription nationale auprès de tous les confrères et de toutes les URPS** et les incite à verser une aide via un compte CNUPL dédié **Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux** aux références suivantes :

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8079 1800 0203 1030 546

Nous demandons instamment à notre confrère le Docteur Boubker EL BAGHDADI, Président de l'URPS Océan Indien adhérent à la Conférence Nationale des URPS, d'étudier avec l'ARS Mayotte l'action la plus efficace pour aider au mieux la rapide remise en service des espaces de soins et de réconfort que constituent les officines de l'île afin d'aider la population.

Dr Alain GUILLEMINOT
Président Conférence Nationale des URPS

Anticancéreux par voie orale – Fiches VOC



L'OMEDIT Bretagne, l'OMEDIT Normandie et l'OMEDIT Pays de la Loire collaborent pour la mise à disposition d'outils et de fiches pour le bon usage des médicaments anticancéreux par voie orale (fiches VOC).

Fiches
médicaments



Anticancéreux
par voie orale

Pour chacune des molécules sont disponibles :

- **Fiche patients** : synthèse des informations essentielles pour la bonne conduite du traitement et la gestion des principaux effets indésirables par le patient. Disponible en version française et en version anglaise ;
- **Fiche professionnels de santé** : synthèse des informations essentielles pour la prescription, la dispensation, l'administration et le suivi des patients.

[Accéder aux fiches VOC](#)

Et pour une lecture facilitée depuis un smartphone, utilisez l'application « Fiches VOC ».

Plan Régional Santé Environnement



PRSE|4
PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT
PAYS DE LA LOIRE

www.paysdelaloire.prse.fr



Le site du Plan Régional Santé Environnement 4 a fait peau neuve !

Pour correspondre aux enjeux du quatrième plan régional santé environnementale et vous offrir une meilleure expérience utilisateur, le site du PRSE a connu une mise à jour majeure. Vous y retrouverez notamment la **nouvelle charte graphique** de ce quatrième plan, un **nouveau rubricage** correspondant à ses 6 axes ainsi qu'**une nouvelle rubrique « Faire connaître la santé environnementale »**, visant à valoriser les initiatives de formation, de sensibilisation, de mise en réseau des collectivités territoriales et des professionnels de santé.

[Accéder au site](#)

LES THÈSES D'ÉTUDIANTS...

- Coralie BESNEUX, étudiante en 6ème année de pharmacie à la faculté d'Angers, sa thèse porte sur la "**Dispensation à l'unité des antibiotiques, enquête auprès des officines de la région Pays de la Loire**". Pour y répondre : <https://urlz.fr/tHIK>
- Maëlys BABIN, étudiante en 6ème année de pharmacie et François LEMARE, Chef du département de pharmacie à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest ICO vous propose de **participer à l'enquête** mener pour ONCO'LINK (de 2 à 10 minutes) afin d'évaluer les axes d'amélioration de ce partenariat avec l'hôpital : <https://urlz.fr/tK4u>
ONCO'LINK est un parcours innovant visant à améliorer la prise en charge des patients bénéficiant d'un traitement anticancéreux par thérapie orale. Il repose sur la coordination entre les pharmaciens hospitaliers et officinaux.
Plus d'informations : <https://urlz.fr/tK4w>

VOS ÉLUS Y ÉTAIENT...

- 12 décembre 2024 : **L'Assemblée Plénière de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en Pays de la Loire s'est réunie à Nantes.** À l'ordre du jour, notamment, la question du zonage d'accès au médicaments concernant les pharmaciens des Pays de la Loire.
- 19 décembre 2024 : **L'Assemblée Générale de l'URPS Pharmaciens des Pays de la Loire s'est réunie à Nantes.** Cette journée a permis de finaliser le budget et le plan d'actions pour l'année 2025.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER...

- **Le forum des métiers de l'Université d'Angers, le 15 janvier.** L'URPS Pharmaciens participera au forum des métiers pharmaceutiques à la Faculté de Pharmacie d'Angers. Ce forum sera l'occasion de présenter l'URPS Pharmaciens et d'évoquer l'ETP avec notamment son intérêt pluriprofessionnel.
- ... [je découvre les rendez-vous](#)

UNE QUESTION ? UNE INFORMATION À PARTAGER ?

Contactez-nous !



02 40 59 69 29



paysdelaloire@urpspharmacien.fr

URPS Pharmaciens Pays de la Loire
5 boulevard Vincent Gâche
paysdelaloire@urpspharmacien.fr

02 40 59 69 29



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur URPS Pharmaciens Pays de la Loire.
[Se désinscrire](#)